**Réunion du Conseil Municipal du 19 août 2025**

|  |
| --- |
| L’arrêt du PLUI adopté. |

Le conseil municipal s'est réuni ce mardi 19 août sous la présidence de Madame le Maire, Mariette Voillot, avec quatre conseillers excusés. Lors de la séance du 26 juin 2025, le Conseil Communautaire de la CC3F a prévu la recomposition de son organe délibérant à partir des élections municipales de 2026. Selon la loi, une nouvelle répartition des sièges entre les communes-membres est possible. Un accord local de 43 sièges a été validé lors de cette session. La commune de Leffonds disposera de deux sièges pour le prochain mandat, contre un seul actuellement. Le Conseil municipal a donné son accord à l'unanimité.

Les membres du Conseil municipal ont été invités à se prononcer sur l’adoption du projet de PLUi de la CC3F. Le PLUi est un outil essentiel pour encadrer l’aménagement opérationnel. Ce document d’urbanisme, élaboré à l’échelle intercommunale, établit un projet global d’urbanisme et d’aménagement, tout en définissant les règles générales d’utilisation des sols sur le territoire concerné. Il remplace le Plan d’Occupation des Sols (POS) et vise à répondre aux enjeux d’urbanisme, d’habitat et de mobilité, tout en renforçant la solidarité entre communes. Ce projet favorise une approche collective et permet de mutualiser les ressources pour produire des documents de qualité. Madame Le Maire a présenté le processus ayant permis de définir les surfaces incluses dans ce plan. Sujet à de nombreux débats, ce projet clé pour l’aménagement a finalement été adopté par le Conseil municipal. Une enquête publique sera ensuite ouverte pour recueillir les avis des citoyens, associations, entreprises et autres parties prenantes, afin de façonner ensemble l’avenir de la communauté d’agglomération. Leur participation est cruciale pour que le projet reflète au mieux les besoins et aspirations des habitants et acteurs locaux.

Lors des questions diverses, Madame le Maire a mis en avant l’importance de l’événement « Septembre en OR » prévu le 6 septembre, en espérant une forte participation et un soutien général pour aider les nombreux enfants atteints de cancer. Dans la continuité du renouvellement des fournitures scolaires, la municipalité envisage aussi de remplacer le mobilier de la cantine. Les prévisions indiquent une augmentation du nombre d’élèves prenant leur repas de midi par rapport à l’an dernier. Une panne moteur à la station d’épuration a été rapidement prise en charge par Véolia, permettant à l’installation de retrouver rapidement un service de qualité. Les deux logements vacants appartenant à la commune ont été attribués à de nouveaux locataires. La table installée pour les promeneurs au lieu-dit « Les bouchots » a été endommagée et devra probablement être remplacée. Ce site est souvent fréquenté par des vacanciers de passage dans la région.